



# Le scandale du prix des médicaments en Suisse va-t-il durer longtemps?

Malgré des baisses de prix ces dernières années, les médicaments restent particulièrement onéreux en Suisse. La faute à un système de contrôle qui permet aux pharmas de jouer la montre. Explications



«Certains médicaments sont deux fois plus chers qu'ils ne devraient l'être.» C'est la conclusion d'une analyse menée par curafutura, une des deux faitières de l'assurance-maladie. L'examen du prix des vingt médicaments les plus chers en cours de réévaluation par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) représente un potentiel d'économie de 115 millions de francs et l'analyse du prix de tous les médicaments réévalués en cette année permettrait une économie de 250 millions, sur un marché global de 6,3 milliards de francs en 2020.

**Pourquoi c'est important.** L'OFSP réévalue le prix des médicaments remboursés par l'assurance-maladie tous les trois ans. Ce réexamen triennal a pour but de faire baisser les prix des médicaments, mais différents mécanismes freinent ce processus. Ainsi, en 2020, le marché des médicaments pris en charge par l'assurance-maladie a connu une croissance de 4,3% par rapport à 2019.

**Le contexte.** Depuis 2012, l'OFSP réévalue tous les ans les prix des médicaments en trois catégories prédéfinies (bloc A, B ou C). Dans les faits, un médicament n'est donc réévalué que tous les trois ans, d'où le terme de réexamen triennal. Le réexamen en cours en 2021 concerne le prix des médicaments du bloc B. Les recommandations de l'OFSP pour cette catégorie devraient tomber à la fin de l'année 2021.

Depuis le début de ce processus, les réexamens ont permis de générer des

baisses de prix des médicaments à charge de l'assurance obligatoire des soins (AOS). Grégoire Gogniat, porte-parole à l'OFSP: «Tous les médicaments inscrits dans la liste des spécialités et donc remboursés par l'assurance obligatoire doivent répondre aux trois critères d'efficacité, d'adéquation et d'économicité (EAE). Tous les médicaments font l'objet d'une révision périodique tous les trois ans sous l'angle de ces trois critères. Chaque année, un tiers des médicaments de la liste des spécialités est révisé. Grâce à cette seule révision, plus de 500 millions de francs ont été économisés sur les médicaments au cours des dernières années.»

Cette pression exercée sur le marché par la Confédération n'est pourtant pas suffisante pour diminuer le coût global des médicaments en Suisse. Interpharma (faitière des entreprises pharmaceutiques suisses) note dans un communiqué de presse:

«Le marché suisse des médicaments n'a enregistré en 2020 qu'une faible croissance en valeur: +2,9%. Le volume du marché des médicaments a diminué par rapport à 2019 (-1,8%) et se monte à 183 millions d'emballages vendus. En 2020, le marché pris en charge par les caisses affiche un chiffre d'affaires de 5,42 milliards de francs et une croissance de 4,3% par rapport à l'année précédente. En termes d'emballages vendus, le volume du marché pris en charge par les caisses stagne à 127,3 millions de (-0,1%).»

**L'analyse de curafutura.** Pour évaluer le potentiel d'économies qui pourraient être réalisées en 2021 sur le prix des médicaments à charge de l'assurance de base (AOS), curafutura a effectué sa propre analyse. Adrien Kay, responsable de la communication: «Nous avons sélectionné les vingt médicaments qui représentent les plus fortes dépenses dans la tranche examinée par les autorités fédérales. Le seul examen de ces vingt médicaments met déjà en évidence un

« Un moyen très simple pour les entreprises pharmaceutiques de bloquer les prix et d'éviter une baisse consiste à contester les décisions de l'OFSP »

potentiel d'économies estimé à 16% sur le prix de fabrique, soit 115 millions de francs. Toujours selon nos estimations, le potentiel d'économies pour tous les médicaments contrôlés par l'OFSP en 2021 se monte à 12%, soit un peu plus de 250 millions de francs.»

**Quelques résultats détaillés.** Le tableau ci-dessus montre le détail des vingt produits représentant les plus fortes dépenses avec leur prix actuel, le prix estimé juste en fonction des critères EAE et l'économie qui pourrait être réalisée.

## Calcul sur la base des vingt médicaments les plus chers

Domaine thérapeutique	Médicament	Prix actuel (en CHF)	Prix juste (en CHF)	Différence
Prophylaxie de la thrombose	Xarelto	259	235	-9%
	Eliquis	212	198	-7%
	Lixiana	246	228	-7%
	Aspirin Cardio	7	7	0%
	Trittico	42	29	-31%
Sclérose en plaques	Gilenya	5432	4959	-9%
	Ocrevus	5324	5324	0%
	Tysabri	1742	1417	-19%
	Tecfidera	1397	1397	0%
Antiépileptiques/antidouleurs	Lyrica	54	27	-50%
	Targin	54	50	-6%
Carence en fer	Ferinject	701	504	-28%
Analgésiques antipyrétiques	Dafalgan	13	12	-12%
	Produit de contraste	Dotarem	70	46
Autres anti-anémiques	Gadovist	78	60	-23%
	Aranesp	1140	584	-49%
Hypertrophie de la prostate	Neulasta	1465	1122	-24%
	Duodart	95	65	-32%
Maladies des voies urinaires	Betmiga	128	0	-100%
Poches de sang/fractions plasmatiques	Elocta	2966	2818	-5%

Tableau KM pour Heidi.news - Source: chiffre d'affaires AOS, ALS/COGE/curafutura, pool tarifaire SASIS SA, extrapolation - Créé avec Datawrapper



En observant ces évaluations, certains médicaments sont actuellement vendus deux fois plus cher qu'ils ne devraient l'être:

- L'antiépileptique Lyrica (75 mg/56 gé-lules) est vendu 54,05 francs, alors qu'il devrait en coûter 27,11.
- L'anti-anémique Aranesp (solution injectable à 500 µg avec système de protection automatique de l'aiguille) coûte 1140,31 francs, alors que son prix juste devrait être de 584,84 francs.
- Le Duodart (capsules à 0,5 mg/0,4 mg, boîte de 90), prescrit dans l'hyperplasie de la prostate, est facturé 95,21 francs, alors que son prix juste devrait être de 64,52 francs.

**Les baisses... baissent.** Plusieurs éléments et mécanismes expliquent la difficulté à faire baisser les prix des médicaments à charge de l'assurance de base en Suisse. Depuis 2012, des efforts importants ont été consentis, mais les diminutions de prix se réduisent au fil des contrôles. Grégoire Gogniat (OFSP): «L'examen du premier tiers des médicaments (bloc A) revus en 2017 et en 2020 a montré que les économies après trois ans sont déjà plus faibles. Soit 225 millions en 2017 contre environ 60 millions en 2020.»

Les blocs B et C ont permis respectivement des économies de 122 millions de francs en 2018 et de 100 millions de francs

en 2019. Plusieurs assurances-maladies, faitières et parlementaires plaident en faveur d'une comparaison annuelle des prix avec ceux pratiqués dans neuf autres pays européens pour chaque médicament et pour chaque groupe de médicaments destinés à une même maladie (comparaison thérapeutique croisée).

Mais cette proposition n'a pas été jugée assez efficace et d'autres mesures pour faire baisser le prix des médicaments sont évaluées par les autorités. Grégoire Gogniat: «Dans le cadre du programme de maîtrise des coûts du Conseil fédéral, plusieurs mesures touchant le prix des médicaments sont prévues. Il y a les modèles de prix pour les médicaments, qui consistent à prévoir des conventions avec les entreprises pharmaceutiques pour garantir un accès rapide et le plus avantageux possibles aux médicaments innovants et coûteux. Parmi les autres mesures figure l'examen différencié de l'efficacité, de l'adéquation et de l'économicité (EAE) des prestations (médicaments, analyses et moyens et appareils). En outre, il y a l'introduction d'un prix de référence pour faire baisser le prix des médicaments génériques qui est discuté en ce moment au Parlement.»

Mais quel que soit le mécanisme choisi et même si on cumulait tous les modèles, un autre frein puissant bloque fortement

ce processus de diminution des prix et permet à la Suisse de demeurer un îlot de cherté: les plaintes.

**Les recours de la pharma.** Un moyen très simple pour les entreprises pharmaceutiques de bloquer les prix et d'éviter une baisse consiste à contester les décisions de l'OFSP. Au 11 mars 2021, 69 plaintes concernant 266 emballages étaient pendantes auprès de l'administration.

Les entreprises peuvent encore éviter le réexamen grâce à deux autres mécanismes: modifier les indications du médicament ou jouer sur les exceptions prévues dans la loi. Ce qui explique que de nombreux produits voient leurs prix inchangés au fil des ans, alors qu'ils devraient baisser.

**La suite.** Les différentes actions menées aux niveaux politique et administratif n'auront pas d'effet majeur tant que les assurances-maladie et surtout les organisations de patients ne pourront pas faire recours quand elles constatent un prix trop élevé. ■